

■ **Rafo S.A.**, à Cheyres, la mise en valeur d'immeubles de tous genres, soit la vente, l'achat, la construction, etc. (FOSC du 02.10.1998, p. 6770). Par ordonnance du 19.04.2004, le Président du Tribunal de la Broye, à Estavayer-le-Lac, a prononcé la faillite de la société. Nouvelle raison sociale: **Rafo S.A. en liquidation**. Par ordonnance du 30.04.2004, le Président du Tribunal de la Broye, à Estavayer-le-Lac, a suspendu pour défaut d'actif la liquidation de cette faillite.

Journal no 3428 du 02.08.2004
(02393434 / CH-217.0.230.149-7)